La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) diffuse des données détaillées sur les projections d'effectifs d'infirmiers et d'infirmières en emploi à l'horizon 2050, commentées et publiées en décembre dernier. Ces résultats sont issus du nouveau modèle de projection des effectifs d'infirmières développé par la DREES et sont présentés dans un nouveau format sur data.DREES.

À partir des caractéristiques et comportements observés au cours du passé, le modèle de projection de la DREES permet d'estimer le nombre d'infirmières[1] en emploi chaque année de la période de projection, de 2022 à 2050, selon différentes hypothèses. Ces projections ne constituent pas des prévisions, mais le modèle permet d'étudier différents scénarios en fonction du nombre de diplômées annuel.

Le scénario tendanciel s'appuie sur des hypothèses de comportements constants, à savoir que les comportements des infirmières observés dans un passé récent et les mesures de régulation des pouvoirs publics resteraient inchangés au cours de l'ensemble de la période de projection. Les autres scénarios, appelés variantes, diffèrent du scénario tendanciel par le nombre de diplômées annuel, qui dépend notamment du nombre de places de formation offertes et du taux de perte d'étudiantes en cours de formation (écart relatif entre le nombre d'étudiantes en dernière année de formation passant l'examen final et le nombre d'inscrites en première année trois ans plus tôt).

Pour modéliser les comportements des infirmières, plusieurs sources de données sont utilisées :

- la base tous salariés (BTS), qui renseigne l'activité salariale ;
- le système national des données de santé (SNDS), qui renseigne l'activité libérale ;
- le panel tous actifs de l'Insee, qui permet, pour un échantillon d'infirmières, de tracer leurs trajectoires professionnelles, qu'elles soient salariées ou libérales ;
- les enquêtes sur les écoles et sur les étudiants en formation de santé de la DREES qui permettent d'estimer le nombre et le profil des diplômées.

Le jeu de données diffusé ce jour présente les effectifs d'infirmières en emploi à chaque année de la période de projection, de 2022 à 2050, en fonction :

- du scénario (tendanciel, variantes) ;
- du mode d’exercice (hôpital public, hôpital privé, secteur social et médico-social, libéral, autres [2]) ;
- du sexe (homme ou femme) ;
- de la tranche d’âge

1. Accord de genre majoritaire : en 2021, les infirmières comprennent plus de huit femmes pour un homme.

2. Le secteur social et médico-social couvre notamment les hébergements médicalisés pour personnes âgées ou pour personnes handicapées. Les autres modes d’exercice rassemblent, par exemple, les infirmières scolaires et celles travaillant dans les laboratoires d’analyses médicales.